



SERVICE CANTONAL DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION
Etablissement autonome de droit public
de la République et Canton de Neuchâtel

IN 501 10 - 2012 - 1.0

SCAN I N F O

/// MESSAGE DE LA DIRECTION

« Toute l'équipe du SCAN s'affaire quotidiennement pour rendre l'accueil clients toujours plus agréable, compétent et efficient »,

Philippe Burri, directeur du SCAN.



/// PLUSIEURS NOUVELLES BAISSSES D'ÉMOLUMENTS

Dès le 1^{er} janvier 2013, l'émolument de l'examen théorique de base baisse de CHF50.- à CHF40.- et celui de l'examen théorique complémentaire professionnel de CHF 70.- à CHF 40.-.

Le SCAN baisse également son émoluments de reprise de plaques (voir au verso). Toutes ces baisses sont rendues possibles grâce à des simplifications de processus de travail et à des investissements dans de nouveaux systèmes de gestion.

/// ACCOMPAGNER EFFICACEMENT NOS ÉLÈVES CONDUCTEURS VERS LA RÉUSSITE

Les élèves conducteurs réussissent mieux l'examen théorique que la pratique.

Le SCAN est conscient que le taux de réussite des Neuchâtelois à l'examen pratique peut s'améliorer.

Parents et amis peuvent jouer un rôle clé dans la réussite de l'examen en partageant leurs bonnes pratiques avec l'élève conducteur et en le faisant pratiquer régulièrement.

Plus d'information sur www.scan-ne.ch.

LES RECOMMANDATIONS DU SCAN

en matière
d'accompagnement à
la formation de l'élève
conducteur

- 1^{ère} étape de la formation : quelques heures avec un moniteur
- alterner formation moniteurs et parents/amis
- au minimum 2'000 km avant l'examen



D'AUTRES BONNES NOUVELLES AU DOS DE CETTE PAGE! >>>

/// BAISSÉ DE COÛT DE LA REPRISE DE PLAQUES

Le tarif qui vous est demandé au moment de la reprise des plaques après dépôt passe de CHF 40.- à CHF 30.-.

Le SCAN a investi dans un système de gestion centralisé des plaques à Malvilliers qui permet cet avantage clients. Cela permettra plus facilement aux Neuchâtelois de déposer les plaques sur une courte période.

/ UTILE À SAVOIR

Lors de la reprise des plaques, vous pouvez faire la demande via votre assureur pour que les plaques vous soient envoyées

par le SCAN directement à votre domicile sans frais supplémentaires.



Armoire de stockage dynamique pour 30'000 jeux de plaques sur une hauteur équivalente aux 2 étages du bâtiment.

/// INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT À L'E-FACTURE

Le SCAN ouvre la possibilité à ses 120'000 clients de payer leurs factures en ligne grâce à l'E-facture. C'est un système sûr, simple, rapide et écologique.

Le SCAN a décidé de s'inscrire comme émetteur d'E-facture pour réduire le nombre de factures papier émises et ainsi l'impact de son activité sur l'environnement et dans une moindre mesure ses coûts de gestion (réduction envisagée de 10 à 30% du coût actuel de l'émission d'une facture). Ceci est l'une des actions contributives aux objectifs de réductions des frais de gestion du SCAN.

Nous souhaitons atteindre au moins 20% de réduction du nombre de factures papier en 2 ans.

/ COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Une des conditions est d'utiliser un E-banking. Vous vous connectez au site Internet de votre institut financier ou de votre banque, vous entrez dans la rubrique E-banking et activez le service «E-facture». Puis vous sélectionnez et enregistrez «SCAN» dans la liste des émetteurs de factures. Vous recevez alors la facture du SCAN par voie électronique dans votre rubrique E-banking. Vous visualisez la facture et vous déclenchez vous-même le paiement électronique. C'est un geste simple et utile pour tout le monde.

Site de référence de l'E-facture et explication de la démarche pour l'inscription: www.e-facture.ch

/// NOUVELLE PRESTATION: RENDEZ-VOUS D'EXPERTISE VOLONTAIRE

Les propriétaires de tout véhicule immatriculé peuvent désormais fixer eux-mêmes les rendez-vous d'expertise de leurs véhicules sans attendre la convocation du SCAN.

Une nouvelle prestation en ligne est accessible par le Guichet unique à partir du site internet du SCAN. Cette prestation per-

met par exemple d'anticiper la convocation avant un départ à l'étranger, la revente d'un véhicule ou simplement de choisir la date et l'heure d'expertise qui nous convient le mieux.

Rendez-vous sur: www.scan-ne.ch/expertises.

/// LE SCAN EN BREF



/// LE RÉFLEXE WWW.SCAN-NE.CH

Le nouveau site internet du SCAN fête son premier anniversaire.

Accédez facilement aux prestations du SCAN sur www.scan-ne.ch sans vous déplacer et en toute sécurité!

Si vous n'êtes pas encore inscrit au Guichet unique, le site internet du SCAN vous y conduit.

/// ISO 9001: LE SCAN SIGNE SA 4^e CERTIFICATION

Le SCAN vient de confirmer la bonne qualité de ses processus de gestion d'entreprise en obtenant la certification selon la norme ISO9001:2008, délivrée par l'Association suisse pour les systèmes de qualité et de management (SQS). Le SCAN est certifié depuis 2003.

/// INFORMATIONS SUR LE PAIEMENT DES TAXES

Toutes les taxes sont à payer au SCAN dans un délai de 30 jours. En cas de retard ou de non-paiement au-delà de cette période, une procédure est alors ouverte, incluant plusieurs étapes correspondant à des coûts s'échelonnant de CHF 20.- à CHF 300.- en fonction de la mesure administrative déclenchée. Plus de précisions sur:

www.scan-ne.ch/paiement.

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi:
7h30 - 12h00 / 13h00 - 16h00

Jeudi non-stop élargi:
07h30 - 18h00

SCAN - Service cantonal des automobiles et de la navigation

Etablissement autonome de droit public de la République et Canton de Neuchâtel

Rue Louis-Joseph-Chevrolet 55 / CH-2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. +41 32 889 13 99 / Fax +41 32 722 03 19 / scan@ne.ch / www.scan-ne.ch

SCAN